



conseil • expertise comptable • audit

**Commissaires aux comptes**

**Anne Laure Destruel**

**Thierry Marty**

Christophe Carles

Jérôme Cathala

Thierry Eychenne

Sylvie Maguelonne

Sébastien Roch

**FEDERATION DEPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS DU LOT**

225, Rue du Pape XXIII

46000 CAHORS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

05 63 03 86 65  
audit@sodecal.fr

449, Avenue du Danemark  
Albasud - BP 364  
82000 Montauban

MEMBRE INDÉPENDANT  
**A U D E C I A**

Société de commissaires aux comptes  
inscrite sur la liste nationale des  
commissaires aux comptes, rattachée à la  
Compagnie Régionale des Commissaires  
aux comptes de Toulouse  
SAS au capital de 7 638 €  
RCS Montauban 314 684 481

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU LOT** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment en ce qui concerne :

- le correct rapprochement des cotisations et des timbres entre le logiciel de facturation RETRIEVER et la comptabilité ;
- le correct rapprochement des notifications de subventions avec la comptabilité ainsi que le dénouement post-clôture des subventions à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de son incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montauban, le 08 janvier 2024

**SODECAL AUDIT**



Anne Laure DESTRUEL  
Commissaire aux comptes

## BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023			01/07/2021 au 30/06/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres	59 588,08	53 970,26	5 617,82	8 127,96
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	137 662,01	12 653,82	125 008,19	125 008,19
Constructions	1 167 044,99	764 661,98	402 383,01	423 577,58
Installations techn., matériel et outil. ind.	92 290,42	85 462,09	6 828,33	11 814,97
Autres	251 524,42	176 861,00	74 663,42	75 872,27
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	500,00		500,00	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 708 609,92</b>	<b>1 093 609,15</b>	<b>615 000,77</b>	<b>644 400,97</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	11 797,14		11 797,14	4 324,87
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	38 287,53		38 287,53	32 934,32
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	180 008,04		180 008,04	138 642,56
Valeurs mobilières de placement	1 012 716,54		1 012 716,54	1 000 000,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 093 690,33		1 093 690,33	1 250 459,58
Charges constatées d'avance	42 289,12		42 289,12	36 661,46
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 378 788,70</b>		<b>2 378 788,70</b>	<b>2 463 022,79</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 087 398,62</b>	<b>1 093 609,15</b>	<b>2 993 789,47</b>	<b>3 107 423,76</b>

## BILAN PASSIF

PASSIF	Du 01/07/2022 au 30/06/2023	Du 01/07/2021 au 30/06/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	67 701,66	67 701,66
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 107 180,69	1 107 180,69
Autres	990 706,66	990 706,66
Report à nouveau	210 736,66	270 514,59
Excédent ou déficit de l'exercice	-425 312,42	-59 777,93
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>1 951 013,25</i>	<i>2 376 325,67</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	0,01	316,62
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 951 013,26</b>	<b>2 376 642,29</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	98 534,26	62 205,43
<b>TOTAL (II)</b>	<b>98 534,26</b>	<b>62 205,43</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	131 782,00	121 144,00
Provisions pour charges	129 811,07	74 777,91
<b>TOTAL (III)</b>	<b>261 593,07</b>	<b>195 921,91</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 365,24	16 050,71
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	88 069,00	78 654,83
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 260,55	636,00
Autres dettes	65 285,42	71 123,49
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	514 668,67	306 189,10
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>682 648,88</b>	<b>472 654,13</b>
Ecarts de conversion passif	(V)	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 993 789,47</b>	<b>3 107 423,76</b>

## COMPTES DE RÉSULTAT

	Du 01/07/22 au 30/06/23	Du 01/07/21 au 30/06/22
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	622 469,82	737 590,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	5 213,00	4 221,20
<i>Dont ventes de dons en nature</i>	149,50	299,00
Ventes de prestations de service	219 718,61	217 161,78
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	149 970,87	54 087,90
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	487,95	
Contributions financières	259 705,10	179 808,54
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	95 424,23	79 161,58
Utilisations des fonds dédiés	58 656,22	79 646,56
Autres produits	31 465,12	36 655,00
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 443 110,92</b>	<b>1 388 332,56</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises et autres achats	528 120,05	270 774,03
Variation de stock	-7 472,27	3 765,44
Autres achats et charges externes	352 314,48	360 554,61
Aides financières	192 041,00	162 039,66
Impôts, taxes et versements assimilés	30 850,07	24 199,42
Salaires et traitements	320 242,67	288 540,02
Charges sociales	117 410,40	133 692,23
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	63 102,55	58 051,92
Dotations aux provisions	140 449,07	96 566,91
Reports en fonds dédiés	94 984,23	28 486,05
Autres charges	35 029,92	37 898,00
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 867 072,17</b>	<b>1 464 568,29</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-423 961,25</b>	<b>-76 235,73</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 266,24	8 187,44
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>2 266,24</b>	<b>8 187,44</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>2 266,24</b>	<b>8 187,44</b>



## COMPTES DE RÉSULTAT

	Du 01/07/22 au 30/06/23	Du 01/07/21 au 30/06/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-421 695,01	-68 048,29
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0,14	688,55
Sur opérations en capital	316,61	12 016,61
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	316,75	12 705,16
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 333,36	2 343,74
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	3 333,36	2 343,74
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-3 016,61	10 361,42
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	600,80	2 091,06
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 445 693,91	1 409 225,16
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 871 006,33	1 469 003,09
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-425 312,42	-59 777,93

## ANNEXE COMPTABLE

## ANNEXE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS	0		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CÉR)			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			
ANNEXE COVID-19			
DETTE LIÉE À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	0		

## ANNEXE

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total est de 2 993 789,47 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -425 312,42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 07/11/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Objet social de l'association :

Participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental et à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats. Assurer la promotion et la défense de la chasse ainsi que les intérêts de ses adhérents. Apporter son concours à la prévention du braconnage. Organiser la formation des candidats aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen pour la délivrance du permis de chasser. Apporter son concours à l'organisation de l'examen du permis de chasser.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

## ANNEXE

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 80 ans ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages industriels	4 à 8 ans ans
- Agencements et installations	4 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informat	4 à 5 ans ans
- Mobilier	5 à 10 ans ans
- Collections	non amorti ans

### STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## ANNEXE

## ANNEXE

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR		Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	58 688	900
CORPORELLES		Terrains		137 662	
	Constructions	Sur sol propre		1 058 731	5 196
		Sur sol d'autrui Inst. générales, agencts & aménagts construct.		103 118	
		Installations techniques, matériel & outillage industriels		92 746	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		3 525	8 219
		Matériel de transport		87 197	17 528
		Matériel de bureau & mobilier informatique		127 012	1 360
		Emballages récupérables & divers		9 161	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		1 619 152	32 302
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières			500
		TOTAL			500
		TOTAL GENERAL		1 677 840	33 702

## ANNEXE

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			59 588		
CORPORELLES	Terrains				137 662		
	Constructions	Sur sol propre			1 063 927		
		Sur sol d'autrui					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	Inst. gal. agen. amé. cons				103 118	
		Inst. gal. agen. amé. divers		456		92 290	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				11 743	
		Mat. bureau, inform., mobilier		2 477		104 724	
	Emb. récupérables & divers					125 895	
Immobilisations corporelles en cours					9 161		
Avances et acomptes							
TOTAL			2 933		1 648 522		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				500		
TOTAL					500		
TOTAL GENERAL			2 933		1 708 610		

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés



## ANNEXE

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		50 560	3 410		53 970
<b>TOTAL</b>		50 560	3 410		53 970
Terrains		12 654			12 654
Constructions	Sur sol propre	642 163	23 801		665 963
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.		96 109	2 590		98 699
Inst. techniques matériel et outil. industriels		80 931	4 987	456	85 462
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	3 525	976		4 501
	Matériel de transport	25 880	25 382		51 262
	Mat. bureau et informatiq., mob.	121 618	1 957	2 477	121 099
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		982 879	59 692	2 933	1 039 639
<b>TOTAL GENERAL</b>		1 033 439	63 103	2 933	1 093 609

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

## ANNEXE

---

## ANNEXE

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	121 144	10 638		131 782
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	74 778	129 811	74 778	129 811	
TOTAL		195 922	140 449	74 778	261 593
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL		195 922	140 449	74 778	261 593
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		140 449	74 778	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

## ANNEXE

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La fédération départementale des chasseurs du Lot a décidé de provisionner le montant des engagements de retraite dans ces comptes.

La provision calculée tient compte de :

- L'indemnité brute, égale à 1/5 de mois de salaire par année d'ancienneté, plafonnée à 6 mois de salaire.
- Les charges sociales afférentes,
- un coefficient pondérateur qui est fonction de l'âge actuel du salarié,

## ANNEXE

## TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	4 324,87	7 472,27		11 797,14
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
<b>TOTAL</b>	<b>4 324,87</b>	<b>7 472,27</b>		<b>11 797,14</b>

## ANNEXE

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières	500		500
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	38 288	38 288	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	338	338	
	Impôts sur les bénéfiques Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes & versements assimilés Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	176 953	176 953		
Charges constatées d'avance	42 289	42 289		
TOTAUX		258 367	257 867	500
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

## ANNEXE

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	42 289
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	42 289

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	37 228
Disponibilités	
TOTAL	37 228

## ANNEXE

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	67 701,66				67 701,66
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	1 107 180,69				1 107 180,69
Autres réserves	990 706,66				990 706,66
Report à nouveau	270 514,59	-59 777,93			210 736,66
Excédent ou déficit de l'exercice	-59 777,93	59 777,93	-425 312,42	-59 777,93	-425 312,42
Subventions d'investissement	316,62			316,61	0,01
<b>TOTAUX</b>	<b>2 376 642,29</b>		<b>-425 312,42</b>	<b>-59 461,32</b>	<b>1 951 013,26</b>



## ANNEXE

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	13 365	13 365		
Personnel & comptes rattachés	35 686	35 686		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	39 734	39 734		
Etat & Impôts sur les bénéfices	4 879	4 879		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	7 770	7 770		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	1 261	1 261		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	65 285	65 285		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	514 669	514 669		
<b>TOTAUX</b>	<b>682 649</b>	<b>682 649</b>		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

## ANNEXE

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	514 669
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>514 669</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	613
Dettes fiscales et sociales	52 695
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	35 552
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>88 860</b>

## ANNEXE

## LES EFFECTIFS

	30/06/2023	30/06/2022
Personnel salarié :	9,00	9,00
Ingénieurs et cadres	4,00	4,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	5,00	5,00
Ouvriers		

## ANNEXE

**Tableau de suivi des fonds dédiés Ecocontribution**

Ressources	Année	Montant initial	Montant révisé	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Utilisation en cours d'exercice (reprise 7895)	Engagement à réaliser sur nv. ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	B	B	C	
COMBIODIVPER	2021	19 040,00		5 138.55		5 138.55		
COUVERTS VGTX	2021	48 487,00		28 581.30		28 581.30		
CIFF	2022	9 402.58		4 300.04		4 300.04		
CYNOBSOCCIT	2022	17 735.96		17 735.96		14 185.93		3 550.03
BIODIVIN	2023	9 274,33			5 338,68		3 935,65	3 935,65
COUVERTS VGTX	2023	23 841,83			7 186,85		16 654,98	16 654,98
ILOTBIODIV	2023	29 782,42			471,28		29 311,14	29 311,14
CYNOBS	2023	45 082,46					45 082,46	45 082,46
TOTAL				55 755,85	12 996,61	52 205,82	94 984,23	98 534,26

**Tableau de suivi des autres fonds dédiés**

Ressources	Année	Montant initial	Montant révisé	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Utilisation en cours d'exercice (reprise 7895)	Engagement à réaliser sur nv. ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	B	B	C	
CIFF	2022	14 103.87		6 450.05	6 450.05			
TOTAL				6 450.05	6 450.05			

**Subventions de Fonctionnement octroyées par la fédération départementale :**

La fédération départementale des chasseurs du Lot a octroyé différentes subventions au cours de cet exercice, pour un montant de 192 041 euros concernant :

Subvention faisans	716,00 €
Subventions lièvres	790,00 €
Subventions perdreaux	2 480,00 €
Création souilles & points d'e	6 800,00 €
Création cultures petit gibier	34 001,38 €
Cultures à gibier	18 400,88 €
Aménagements terriers	200,00 €
Girobroyage	5 882,20 €
Parcs de prélâcher petit gibie	880,00 €
Distributeurs nourrit. petit g	6,00 €
Matériel de piégeage	15 810,58 €
Equipements et habillement sécurité	12 538,80 €
Poste Surélevé	2 440,00 €
Clôtures & matériel de protection	14 863,18 €
Autres subv. pour protect° cultures	12 089,76 €
Subv Matériel salle éviscération	20 884.55 €
Subvention Gestion déchets de venaison	4 675,00 €
Subventions autres destinataires	8 520,40 €
Apifaune	5 428,69 €

## ANNEXE

Couverts d'intérêt faunistique	2 515,00 €
CORRIBIOR Aménagements	541,60 €
Aménagements divers programmes	21 576,98 €

Compte de résultat / répartition analytique

30/06/2023

Section Générale	
Produits	810 662 €
Charges	848 109 €
Résultat	- 37 447 €
Section Dégâts	
Produits	436 012 €
Charges	823 877 €
Résultat	- 387 865 €
Section Eco contribution	
Produits	199 020 €
Charges	199 020 €
Résultat	0 €
GLOBAL	
Produits	1 445 694 €
Charges	1 871 006 €
Résultat	- 425 312 €